

Chers amis adhérents,

Nous sommes très heureux de vous retrouver, enfin, en ce début d'été.

2020 restera gravée dans nos esprits à cause de cette crise sanitaire qui a profondément marqué, d'une façon ou d'une autre, chacun d'entre nous.

Pour d'autres raisons, nous avons perdu deux êtres chers qui oeuvraient pour notre association et à qui je souhaite rendre hommage :

.Nicole Ortelli, notre secrétaire adjointe et

.Jacky Depoix, trésorier de l'association Identité Terre.

Nous soutenons par la pensée leur famille pour qui ce malheur a été encore plus douloureux à cause des conditions particulières à respecter pendant cette période.

Nous sommes tous conscients que la pandémie n'est pas terminée.

Comme l'a précisé notre gouvernement, « nous devons vivre avec le Covid-19 ».

Nous pouvons, malgré tout, reprendre

un certain nombre de nos animations. Néanmoins, cela ne pourra être possible qu'en respectant les règles sanitaires indispensables comme le port du masque dans les salles et le respect de la distanciation en milieu extérieur.

Nous sommes certains que chacun comprend l'importance de ces gestes et comptons sur vous pour les respecter.

Nous avons fait un essai, à l'occasion de la randonnée du 19 juin à Amance. Nous avons réparti les randonneurs en plusieurs groupes de 10, chacun accompagné d'un représentant de l'association et chaque groupe espacé de plusieurs dizaines de mètres. Nous remercions les participants qui ont scrupuleusement respecté ces consignes et tout s'est très bien passé.

N'ayant pas été en mesure d'éditer notre numéro de printemps, cet Escarboucle d'été s'en trouve plus copieux (12 pages).

Vous trouverez en page 12 un extrait du programme que nous vous avons concocté pour ces prochains mois.

Tout n'est pas encore arrêté. Il subsiste quelques interrogations qui seront précisées au fil du temps.

Pour compliquer notre tâche, et nous n'en avons pas besoin, notre site internet a été piraté.

Il est aujourd'hui de nouveau en fonctionnement mais a été inaccessible pendant plusieurs semaines.

Dès à présent, et sauf retournement de situation du à cette crise sanitaire, nous vous informons que la randonnée gourmande est maintenue le 27 septembre à Villemoyenne en respectant certaines mesures.

En effet, nous ne pourrions pas nous rassembler pour le petit déjeuner et pour le plat chaud dans la salle des fêtes. Nous réfléchissons à une autre organisation, mais soyez certains que vous serez très bien accueillis. Cette année encore, le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient se joindra à nous dans le cadre du Grand pique-nique des Parcs.

Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux sur nos animations. Restons vigilants, soyons responsables et continuons à vivre et à nous faire plaisir.

Marie-France Barret



Les deux frères - crédit photo Yohann Berry

SOMMAIRE

• Editorial	p. 1
• ENVIRONNEMENT	
Les tannins, des molécules injustement méconnues	p. 2-3
• ENVIRONNEMENT	
Un Atlas de Biodiversité Communale	p. 4
Reconquête de la Trame Verte	p. 5
• PATRIMOINE	
La belle ouvrage.....	p. 6-7
Pense-bête pour un bon retour dans la nature	p. 7
• PATRIMOINE	
L'histoire du nom des rues	p. 8
• ON A FAIT	
La scierie Moniot	p. 9
• ON A FAIT	
2 ^{ème} édition du lancement de programme Lassicourt, point de départ des randonnées 2020	p. 10
• HOMMAGES	
Nicole n'est plus.....	p. 11
Salut l'artiste.....	p. 11
• ANIMATIONS	p. 12

LES TANNINS, DES MOLÉCULES

Samedi 5 octobre 2019, au restaurant la Mangeoire à Montiéramey, le Professeur Marc André Selosse était venu nous entretenir sur les microbes qui structurent notre monde. Dans ce texte, il nous fait part de l'importance des tannins dans notre vie.

Quel est le point commun entre la couleur des fraises, le bois d'une table, l'odeur des roses, le jaunissement des fleurs de chèvrefeuille avec l'âge, le goût du vin, le cognac, le clou de girofle, le nom du Brésil, le chocolat et le sol des landes bretonnes ? Rien en apparence... Pourtant, dans ce qui en fait leurs propriétés ou leur fonctionnement, se cache une famille de molécules injustement méconnue, quoique présente partout sous nos yeux : les tannins.



Chèvrefeuille des bois

Crédit photo www.faire-et-biodiversite.com

Les tannins sont pris ici au sens large, ces molécules qu'on appelle aussi phénols et polyphénols : les habitués de la Garance en ont entendu un peu parler, le grand public les connaît moins, si ce n'est anecdotiquement dans le thé et le vin. Pourtant, ces molécules sont bien plus abondantes qu'on ne le croit : bien au-devant des lipides et des protéides, elles ne sont dépassées en abondance sur terre que par les glucides (sucres simples, ou complexes comme la cellulose). Et leurs rôles dans le monde qui nous entoure sont quotidiens ; jugez-en plutôt.

Les tannins sont souvent colorés : c'est le cas des anthocyanes qui colorent les fleurs, du bleu au rose en passant par le violet ; les émissions de certains tannins vont jusqu'aux ultraviolets, auxquels les insectes sont très sensibles : ainsi les flavonoïdes qui nous paraissent incolores ou blancs, reflètent les ultraviolets dans les jeunes fleurs de chèvrefeuille ou de jasmin, avant de jaunir en s'oxydant avec le temps. Les tannins sont la source de la plupart des couleurs du monde végétal et donc des signaux que les plantes envoient aux animaux : attraction des pollinisateurs, des disperseurs de graines gourmands de fruits, mais aussi répulsion des herbivores quand certaines plantes toxiques sont colorées, comme les macules des Arums ou les rougeurs des jeunes pousses d'érables.



Arum maculatum

Crédit photo www.vaccas-bayernes.fr

Certains tannins sont aussi volatiles et peuvent servir de **signaux olfactifs** : c'est le cas du phényl-éthanol dont on apprécie l'arôme de la rose au litchi, ou encore de la coumarine, cette jolie odeur du foin

séché qu'on retrouve dans la vodka à l'herbe de bison. Enfin, les tannins sont souvent goûteux : cela va de l'amertume en bouche (chicorées, vins mal faits, fruits trop jeunes...) aux impressions d'astringence, asséchante et rude en bouche, par exemple sur un kaki ou encore une prune pas mûrs... Mais ces sensations peuvent se faire plus douces si les tannins sont plus délicats et un peu oxydés. C'est le délice d'un chocolat, d'un vieux bourgogne, ou d'un cognac vieilli en fût qui lui a cédé ses tannins.

Odeurs, couleurs et saveurs ne sont que des attributs superficiels des tannins : pour la plante, ils sont avant tout un **formidable arsenal contre tous les stress**. D'abord, contre les agressions par les animaux : les éleveurs de chevaux savent que les glands, très riches en tannins mais dont ces animaux raffolent, peuvent tuer ; la mort-aux-rats est un dérivé de coumarine. La coumarine elle-

même peut, en excès, léser les reins – d'ailleurs, les états-uniens avaient autrefois tiré profit de cela pour interdire l'importation de la vodka à l'herbe de bison, pourtant pas assez concentrée en coumarine pour être dangereuse, autrement que par l'alcool !

Animaux, champignons pathogènes et bactéries, tous peuvent faire les frais de la toxicité des tannins : ils fournissent les biocides les plus répandus des plantes. Nous-mêmes, ayant attrapé la diarrhée après avoir abusé de fruits sauvages, nous éprouvons l'effet de défense le plus direct des tannins : en se liant avec les enzymes digestives, ils coupent la digestion, et à terme, provoquent des dénutritions ! D'ailleurs, un vin trop tannique rend la digestion pesante pour certains d'entre nous. La formation de liens avec les protéines, c'est aussi ce qui se passe lors du tannage des cuirs : les complexes tannins-protéines produits augmentent la résistance mécanique et sont moins putrescibles...

Mais les tannins procurent aux plantes une autre protection, contre tous les stress physico-chimiques.

Chaleur élevée, manque d'eau, coup de soleil excessif, froid, gel... tous ces stress provoquent la formation de radicaux libres qui détruisent les cellules et amplifient les dégâts du facteur stressant lui-même. Or, beaucoup de tannins sont capables de neutraliser les radicaux libres, une propriété globalement dite antioxydante : avoir des tannins, c'est résister mieux aux stress... D'ailleurs, la consommation de fruits et de légumes, surtout crus, peut nous apporter leurs propriétés antioxydantes. On connaît aussi les mythiques propriétés antioxydantes du resvératrol, un tannin du vin, bien surfaites en réalité, même si vins et thés sont riches en multiples autres tannins antioxydants.

Si vous avez à présent l'impression que les tannins sont multifonctionnels, vous n'en êtes cependant qu'au bord de l'histoire de leurs fonctions. En effet, **les plantes peuvent assembler les tannins en très grosses molécules**, très résistantes sur lesquelles elles ont fait leur adaptation à la vie sur terre. La première a protégé les spores des plantes terrestres primitives, et encore celles des mousses et des fougères, mais aussi le pollen : la sporopollénine est un assemblage de tannins jaune-orangé qui imprègne la paroi de ces cellules reproductrices qu'elle rend résistante, tout en faisant écran aux ultraviolets ! La seconde grosse molécule n'est autre que la lignine, cette molécule du bois et des nervures si abondante sur terre, qui rigidifie la plante et lui permet de se dresser : le bois est à plus de 30% fait de lignine et il lui doit sa dureté ! Regardez un paysage autour de vous et voyez comment le port dressé des végétaux le construit de lignine. Et du reste, parmi les tannins qui donnent le goût au cognac siroté plus haut, il y a moult résidus de lignine, arrachés à celle-ci par un chauffage prononcé du bois (le bousinage) lors de l'assemblage du fût ! La troisième molécule géante est la subérine qui abonde dans l'écorce et les bourgeons : c'est l'isolant thermique et surtout l'imperméabilisant des plantes, qui empêche l'évaporation des sèves lors de leur passage dans les branches ; cette molécule est utilisée pour ces propriétés dans les bouchons de liège.



La lande - Cap Sizun en Bretagne

Crédit photo www.photo-paysage.com

INJUSTEMENT MÉCONNUES



Un autre rôle majeur des tannins s'exprime à la mort des tissus végétaux qui arrivent au sol chargés de tannins : là, ils **régulent la vie des sols**. S'ils sont abondants dans les tissus morts, ils inhibent la vie du sol, affectant surtout les bactéries, et laissent la matière morte aux mains des champignons qui ne la dégradent que lentement en l'acidifiant : c'est l'origine des plantes à litière dite 'acidifiante', bruyères et pins, qu'on déconseille en amélioration des sols. Trop de tannins limitent donc la fertilité du sol en empêchant le recyclage de l'azote et du phosphate en formes minérales utilisables par les plantes ! En plus petite quantité, les tannins n'empêchent pas l'activité de décomposition mais y contribuent, car ils résistent eux-mêmes à la dégradation, à la formation du complexe argilo-humique qui protège les sols et en retient la fertilité. Ainsi, les tannins

contribuent-ils à façonner la fertilité du sol – du sol agricole riche aux sols plus pauvres où on ne peut guère faire que de l'élevage. Voilà par exemple ce qui explique les landes bretonnes, riches en tannins des bruyères qui y pullulent ! Les tannins décident en quelque sorte de l'utilisation possible des sols...

Les animaux, cibles des tannins et de leurs toxicités, les subissent et souvent les évitent... D'abord, leurs goûts, leurs astringences et leurs odeurs permettent de les éviter : sans doute avons-nous, au cours de notre évolution, été sélectionnés pour bien les détecter ! Mais certains animaux peuvent les tolérer : les castors, par exemple, sécrètent de la proline, un acide aminé qui fixe et inactive les tannins ; les koalas détoxiquent les abondants tannins de l'eucalyptus grâce à des bactéries de leur tube digestif. Certains, pour finir, les utilisent même ! Une alimentation un peu tannique est ainsi nécessaire aux ruminants car c'est un régulateur du développement des microbes qui, dans leur tube digestif, les aide à digérer les tissus végétaux : de plus, les tannins empêchent la formation de mousse lors de la fermentation microbienne, qui asphyxierait ces pauvres herbivores !

Si l'humanité évite les tannins toxiques, elle en utilise aussi de très, très nombreux (c'est peut-être l'espèce animale qui utilise le plus de tannins !). Il y a bien sûr les matériaux, bois ou liège, mais aussi des encres et des teintures. Avant l'époque des colorants chimiques, les colorants étaient en effet extraits de plantes et de lichens dits 'tinctoriaux' : c'étaient le plus souvent des tannins qui y portaient la couleur. On a aujourd'hui oublié le commerce tinctorial et pourtant ! Il était si rémunérateur que c'est la présence d'arbres au bois coloré de tannins, de braise, les pau-brasil ("bois de braise", des légumineuses du genre *Cesalipinia*), qui fascina les portugais et leur inspira le nom du... Brésil.

Les tannins glissent leurs propriétés aromatiques dans nos aliments : vanilline de la vanille, eugénol du clou de girofle (ou, essayez !, des racines de la benoîte urbaine), élémicine de l'aneth, myristicine de la noix de muscade, anéthol de l'anis étoilé et du fenouil, sans oublier le goût et la couleur du curcuma. Les tannins accompagnent les cuisines de toutes les latitudes, et surtout les plus basses. Mais les enfants n'aiment guère leurs goûts forts, et il est douteux que nous ayons d'emblée adopté ces goûts : nous les apprenons, avec le temps, de nos aînés, il est culturel. De plus, certains tannins utilisés sont néfastes voire toxiques en excès : la myristicine est par exemple hallucinogène ; nous avons parlé de la coumarine ! Dès lors, pourquoi manger des tannins quand même ?

Bien sûr, il y a le pouvoir antioxydant et, ici ou là, d'intéressantes propriétés médicinales. Mais, il y a surtout le rôle antibiotique des microbes qui protège les aliments des contaminations. Ce n'est pas pour rien que la dose d'épices augmente avec la proximité de l'équateur, où les climats chauds

favorisent des proliférations microbiennes plus rapides ! Avant les frigorifiques et les arrivages quotidiens de produits frais, il fut plus sain de manger épice : et ce trait culturel a survécu à sa nécessité biologique. D'ailleurs, on retrouve les tannins en boissons : les boissons alcoolisées comme le vin (riches en tannins du raisin et parfois du vieillissement en fût) et la bière (à cause des ajouts de houblons notamment) en contiennent ; les boissons chaudes, thé, maté, rooibos ou infusion plus encore. Si ces dernières sont diurétiques, c'est que nous expulsions ainsi les tannins par l'urine ! Au-delà de l'alcool ou du chauffage, les tannins ont toujours limité les contaminations microbiennes indésirables de nos boissons. Conservateurs, antioxydants, parfumés, colorant les aliments, certains tannins choisis font les plaisirs de nos vies...

Pourquoi les ignorons-nous tant dans nos conversations, nos enseignements et notre vision du monde ? Sans doute parce que les tannins ne sont présents que dans les végétaux... et que nos biochimistes, comme la plupart d'entre nous, ne se soucient que trop peu du monde végétal. Méconnaître les tannins, c'est non seulement ignorer un peu de son quotidien, mais aussi rejoindre cette grande et injuste méconnaissance des plantes qu'ont les occidentaux modernes...

Avez-vous repéré, en passant, comment les tannins sont le point commun entre la couleur des fraises, le bois d'une table, l'odeur des roses, le jaunissement des fleurs de chèvrefeuille avec l'âge, le goût du vin, le cognac, le clou de girofle, le nom du Brésil, le chocolat et le sol des landes bretonnes ? Ah, je ne vous ai pas encore parlé de la couleur des huîtres, du son des Stradivarius, de la couleur des feuilles en automne, des algues brunes, de la pharmacopée animale et humaine qui abuse des tannins, ou de la cuticule craquante des insectes...

Car en fait, comprendre les tannins, c'est revisiter le monde qui nous entoure, et surtout, mais pas seulement, la vie et la construction du végétal. Ils sont un peu partout, extraordinairement divers (on en connaît plus de 9 000 formes chimiques) et ils représentent, en comptant la lignine, qui est si abondante, **plus du quart de la biomasse terrestre** ! Ils ont fait, depuis les premiers tannages et en de nombreuses fois, irruption dans nos pratiques culturelles. Non, nous ne pouvons les ignorer – d'autant plus que leurs rôles multiples s'expliquent par une petite poignée de propriétés chimiques, dont la couleur, l'odeur, la volatilité et les interactions avec les protéines – notamment animales. Et d'autant plus, enfin, qu'ils se manifestent chaque jour à nous de façon visible ou goûtable – ils construisent les goûts et les couleurs de notre monde...

Marc-André Selosse,
professeur au Muséum national
d'Histoire naturelle
et aux Universités de Gdansk
(Pologne) et Kunming (Chine)



UN ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNALE (ABC) LANCÉ SUR 22 COMMUNES DU PARC

Depuis début mars 2020, et ce durant trois ans (2020-2022), le Parc s'est engagé à la réalisation d'un Atlas de Biodiversité Communale (ABC), en association avec la LPO Champagne-Ardenne. Ce projet est financé par l'Office Français de la Biodiversité. Le territoire ciblé correspond aux 22 communes faisant partie du Parc et de la Communauté de communes des Lacs de Champagne. Situé dans la partie Nord-Est du Parc, le territoire représente près de 24 000 hectares. Le Parc a choisi de se concentrer sur une portion du territoire, afin d'être efficient et de compléter les connaissances naturalistes moins denses sur ce secteur. Il s'agit aussi de travailler sur les 2 nouvelles communes du Parc (Perthes-les Brienne et Rosnay-l'Hôpital).



complémentaires seront réalisés en fonction des données déjà existantes : libellules, papillons...

Une grande partie de l'ABC concerne la concertation des élus et les opérations de sensibilisation des habitants. De plus, un programme pédagogique doit être lancé avec les classes.

Un outil numérique de participation aux inventaires ainsi qu'un « guide de l'ABC » vont être mis en place et proposés aux habitants, afin d'initier une reconnexion entre l'humain et la nature environnante.

Trois groupes d'espèces feront l'objet d'études approfondies : le Parc recherchera des prestataires pour lancer l'étude des chauves-souris, des mollusques et de la flore.

Quelles sont les communes concernées ?

Blaincourt-sur-Aube, Brienne-la-Vieille, Brienne-le-Château, Dienville, Épagne, Hampigny, Juvanzé, Lassicourt, Lesmont, Maizières-lès-Brienne, Mathaux, Molins-sur-Aube, Pel-et-Der, Perthes-lès-Brienne, Précly-Notre-Dame, Précly-Saint-Martin, Radonvilliers, Rosnay l'Hôpital, Saint-Christophe-Dodinicourt, Saint-Léger-sous-Brienne, Unienville, Vallentigny

Qu'est-ce que l'ABC ?

L'Atlas de Biodiversité Communale (ABC), basé sur des démarches volontaires et participatives, constitue une aide à la décision, un outil utile aux communes et intercommunalités pour préserver et valoriser leur patrimoine naturel. Il permet de sensibiliser la population au partage des connaissances nécessaires à la protection de la biodiversité, dans le but que chaque habitant et acteur local développe l'envie d'effectuer une action durable dans ce sens.

Les objectifs de l'ABC sont les suivants : développer, créer, partager la connaissance sur la biodiversité des communes, adapter sa diffusion afin qu'elle soit accessible à tous, mobiliser les élus, les habitants et les scolaires (sciences participatives)...

Participant à la mise en œuvre de la charte du Parc à travers ses composantes biodiversité, paysage et éducation à l'environnement, les résultats doivent permettre un gain pour la biodiversité. Sa triple approche (naturaliste, scientifique et pédagogique) permettra de mieux connaître les enjeux de conservation de la biodiversité dans un secteur où les connaissances ne sont pas encore complètement acquises, et les responsabilités de tout un chacun dans la protection du patrimoine naturel. La vision d'ensemble des enjeux permettra de mieux les cerner et de responsabiliser chacun dans la protection et la valorisation de la biodiversité du territoire.



Les actions prévues en 2020

Depuis le lancement du projet, une analyse des données faune/flore existantes a été réalisée. Des inventaires faunistiques



Des événements prévus à destination des habitants

En 2021 et 2022, plusieurs événements seront organisés : grande opération pour « Fête de la Nature » (ateliers, formations...), inventaires participatifs dans le cadre des « 24 heures de la biodiversité », concours photographique...

Et ensuite ?

La fin de l'ABC ne mettra pas un terme aux actions en faveur de la biodiversité. Le Parc proposera tout au long du programme et au-delà des actions concrètes en lien avec ses autres missions : gestion des zones humides, reconquête de la Trame Verte et Bleue, prise en compte des espaces naturels dans les documents d'urbanisme... La LPO Champagne-Ardenne sensibilisera aux actions pouvant favoriser la biodiversité, comme les « refuges LPO ».

L'Atlas de Biodiversité Communale n'est qu'un point de départ, le départ d'un mouvement en faveur de la connaissance, du partage et de l'envie de s'impliquer dans la conservation de notre patrimoine naturel commun.

Chiffres clés

- 22 communes
- 24 000 hectares
- Plus de 7 500 habitants
- Prairies : environ 1 500 hectares
- Forêts : plus de 5 000 hectares
- Plans d'eau (étangs et gravières) : environ 400 hectares
- Cours d'eau : plus de 200 kilomètres linéaires (dont 36 km de la rivière Aube)

Vous habitez l'une des communes concernées et vous souhaitez suivre le projet ? Contactez le Parc : abc@pnrfo.org

LE PROGRAMME DE RECONQUÊTE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) 2019-2021 DU PARC

C'est quoi la Trame Verte et Bleue ?

La trame verte et bleue (TVB) constitue l'ensemble des espaces naturels à enjeu (appelés « réservoirs de biodiversité ») reliés - ou non - entre eux par des espaces de déplacement (appelés « corridors »). La composante « verte » fait référence aux milieux terrestres (boisements, prairies...), tandis que la composante « bleue » est constituée des rivières, plans d'eau et zones humides. Ces deux composantes forment un tout indissociable et sont indispensables à la bonne santé de notre patrimoine naturel.

Pourquoi préserver la Trame Verte et Bleue ?

La disparition de la biodiversité résulte de la fragmentation des milieux naturels (par les routes par exemple) et de leur artificialisation (espaces naturels et agricoles remplacés par des habitations ou des activités économiques).

La TVB constitue un outil de gestion du territoire et de préservation de la nature et des paysages au niveau local. De plus, la préservation et la restauration de la TVB permettent d'atteindre de plus larges objectifs économiques et sociaux grâce aux services rendus par la nature : la régulation des crues, l'amélioration de la qualité de l'eau, la pollinisation, la lutte contre l'érosion des sols, l'amélioration du cadre de vie, l'essor des activités de loisirs, etc.

Un programme de reconquête de la TVB de 2019 à 2021

Depuis fin 2019, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient a pour mission de reconquérir la Trame Verte et Bleue de son territoire, grâce à un appel à projets de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Région Grand-Est et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN). Dans ce cadre, le Parc invite ses communes à proposer des projets de plantation de haies, de vergers et le semis de prairies fleuries. Ces projets d'aménagement sont financés à hauteur de 80% par la DREAL et sont coordonnés par le Parc.



Des projets TVB ont déjà été réalisés

Début 2020, le Parc a déjà concrétisé 3 projets de plantation afin de valoriser le paysage et favoriser la biodiversité. En effet, la commune de Géraudot compte désormais un linéaire de 320 mètres de haie champêtre, la commune de Rouilly-Sacey a un nouveau verger composé de 12 fruitiers et la commune de Jessains abrite quant à elle un linéaire de 380 mètres de haie champêtre et fruitière le long d'une ancienne voie ferrée.

L'initiative de ces communes a permis d'accueillir au sein du Parc plus de 500 arbres supplémentaires en 2020. Les plantations sont composées d'essences d'arbres autochtones et d'espèces fruitières traditionnelles issues des pépinières du Parc : aubépine, noisetier, sureau, etc.



Un engagement des communes

Les communes apportent une partie du financement liée aux plantations. De plus, un cahier des charges concernant l'entretien des arbres est proposé aux communes volontaires (taille des arbres au lamier en dehors des périodes de nidification des oiseaux, maintien d'une bande enherbée au pied des haies...). Enfin, il est souhaité que les haies et vergers plantés soient protégés par les communes lors de la révision de leurs documents d'urbanisme.

Les futurs projets TVB

Plusieurs communes du Parc ont d'ores-et-déjà montré de l'intérêt au programme TVB du Parc et souhaiteraient monter un projet de plantation sur des espaces communaux. Dans l'espoir que les démarches administratives des futurs projets ne soient pas trop impactées par les bouleversements actuels, le PnrFO reste toutefois motivé pour engager un maximum de plantations à partir de l'automne 2020.

Un travail de sensibilisation

La Trame Verte et Bleue implique une multitude d'acteurs sur un territoire, c'est pourquoi des réunions d'information ont été organisées par le Parc afin de présenter le programme TVB 2019-2021 aux élus et aux partenaires (gestionnaires d'espaces naturels, associations de sauvegarde de vergers, etc.). Des actions seront par ailleurs réalisées pour la sensibilisation du grand public : vidéos, évènements....

Partenariat éducatif

Le Parc souhaite inciter les chantiers éducatifs, c'est-à-dire des chantiers qui impliquent la participation de lycéens issus de formations professionnalisantes ou bien des structures de réinsertion socio-professionnelles. En janvier 2020, un chantier a d'ailleurs été réalisé avec le lycée Sainte Maure pour la plantation d'une haie à Dienville (financements du FGEN- Fonds de gestion des espaces naturels du Parc).

Fort de cet engagement et dans l'espoir que l'année 2021 « porte encore plus ses fruits », le Parc a signé une convention de partenariat avec le Centre Educatif Fermé (CEF) de Lusigny-sur-Barse. Ce partenariat signe l'engagement du CEF à apporter un soutien technique lors des plantations grâce au volontariat des jeunes et de leurs éducateurs. Et en contrepartie, le Parc s'engage à sensibiliser les jeunes du CEF aux diverses missions réalisées sur le territoire.

Rédaction : Mylène Mollard,
apprentie TVB au PNRFO

Pour en savoir plus : contactez le Parc
tvb@pnrfo.org ; 0325400414



Hall d'accueil Maison des Compagnons

« C'est de la belle ouvrage » disaient nos anciens, admiratifs devant une réalisation particulièrement réussie. Les Amis du Parc qui ont passé la journée du 22 décembre dans l'univers des Compagnons du Devoir et du Tour de France ont pu constater que l'expression est toujours d'actualité.

*« Ma main sois l'assembleuse, à toi ma flamme affleure.
Je souffle sur tes doigts et les lave au bassin.
Ainsi sacrée invente une forme meilleure,
Conduis l'œuvre à sa fin. »*

Ce poème d'André Piot est gravé sur une plaque murale de la Maison troyenne, au cœur du quartier des Chartreux qui doit son nom à un ancien couvent dont il ne reste rien.

Le prévôt - directeur -, Corentin Le Guernic, a accompagné le groupe jusqu'au repas partagé avec les membres de la communauté présents ce jour-là. Il arborait pour l'occasion la couleur - écharpe - et la canne représentatives de son corps de métier des peintres-décorateurs d'intérieur.

Le bois massif superbement travaillé est omniprésent dans l'établissement. Dès le hall d'entrée, le visiteur côtoie l'excellence parmi les chefs-d'œuvre exposés. Ces travaux de réception, aboutissement d'un nombre impressionnant d'heures d'efforts prises sur le temps libre - 600 à 1200 -, marquent le passage de l'Aspirant au rang de Compagnon, au terme d'un parcours qui a conservé le rituel des origines.

Les débuts du compagnonnage sont très anciens. La légende évoque Salomon et ses maîtres d'œuvre, le père Soubise et maître Jacques chargés de la construction du Temple de Jérusalem. Leur représentation orne un mur de la salle à manger avec les attributs traditionnels : la couleur portant les symboles du compagnonnage, de teinte différente pour chaque corps de métier, la canne et le bourdon, la gourde du voyageur.

Au Moyen âge, les fraternités de métiers s'organisent dans les villes autour d'une Mère chargée de recevoir et d'héberger les ouvriers itinérants. À Troyes, la plus ancienne mention du compagnonnage figure dans une charte de Charles VI qui régit le travail de nuit des cordonniers en 1419.

De nos jours, dans une centaine de Maisons, la Mère et le Prévôt

accueillent une majorité de garçons ; les filles, admises depuis 2004, ne représentent que 10 % de l'effectif. Les 32 métiers proposés se répartissent en quatre catégories : le goût - boulanger, pâtissier... ; les matériaux souples - sellier, cordonnier, tapissier... ; le bâtiment et l'industrie. Une sélection rigoureuse, attentive à la motivation, assure le recrutement annuel d'environ 200 jeunes de 14 à 15 ans qui passent d'abord deux années à proximité de leur famille, alternant l'apprentissage chez un patron, pas nécessairement Compagnon, et l'étude en centre.

Vient ensuite le temps du voyage avec l'envie de progresser et de faire des rencontres. L'aspirant est embauché pour un an dans une ville, chaque fois différente, puis à l'étranger. Certains peuvent aller jusqu'en Australie ou en Nouvelle Zélande. Avant de devenir prévôt, Corentin Le Guernic, parti de Nantes, a connu six lieux de résidence en France puis la Suède et l'Écosse.

La formation, sanctionnée par une succession d'examens allant du CAP au Bac Professionnel, BTS et autres diplômes universitaires, n'est pas uniquement manuelle. Un panneau à proximité du hall d'entrée de la Maison troyenne résume l'esprit du compagnonnage : « Former une femme ou un homme de métier, construire son parcours de formation supérieure. » En respectant les étapes successives : « apprendre, comprendre, maîtriser, analyser, passer une année à l'international, gérer, concevoir, piloter, expertiser ». Le Trophée de la culture 2020, auquel les jeunes sont invités à participer en équipes pluridisciplinaires, a pour sujet : « Montrer l'importance de la symbiose entre le corps et l'esprit. » L'affiche qui annonce la compétition précise : « C'est un gage de créativité, d'originalité et de persuasion. »

Les futurs Compagnons participent aussi à un concours international, les Olympiades des métiers.



Outils - Maison de l'Outil

Après leur « réception », tous ne deviennent pas prévôts ; mais tous sont formateurs, chargés de transmettre leurs connaissances pratiques et l'idéal du compagnonnage synthétisé dans les sept vertus qu'ils revendiquent : courage, discipline, patience, générosité, loyauté, fidélité et partage.

Des vertus nécessaires à un tel engagement ! Le visiteur s'étonne de voir des adolescents d'aujourd'hui choisir pour de longues années cette vie en communauté, partageant leur chambre avec deux confrères choisis par la maîtresse de maison pour n'avoir ni le même âge, ni la même origine, ni le même métier. Après le repas du soir où les jeunes sont tenus de respecter l'exactitude, une tenue correcte et des conversations sans vulgarité ni allusions politiques, ils rejoignent leur atelier ou la salle d'étude afin de se

OUVRAGE

perfectionner et préparer leur chef-d'œuvre, aidés des conseils des plus âgés.

Les loisirs sont rares : une sortie par semaine, une visite aux familles tous les mois et demi. Des réunions régulières ponctuent un emploi du temps chargé.

Après la prévôté, l'immersion dans l'univers du travail bien fait s'est prolongée à la Maison de l'outil et de la pensée ouvrière.

La collection léguée aux Compagnons par le père jésuite Paul Feller, un des promoteurs de cette réalisation, est installée depuis 1974 dans une propriété de la ville superbement restaurée par... les Compagnons du Devoir. L'hôtel de Mauroy du XVI^{ème} siècle, classé Monument historique en 1862, a abrité, entre autres destinations, un orphelinat et un atelier de tricotage qui reçut, en 1746, les premiers métiers à l'origine de la bonneterie troyenne. Le fonds est constamment enrichi et, en complément, une bibliothèque de 33 000 volumes réunit l'essentiel des publications

sur le monde ouvrier.

Sur deux étages, une habile scénographie présente l'outillage spécifique de chaque corps de métier réparti en quatre sections : bois, fer, cuir, pierre auxquelles s'ajoutent quelques métiers divers. La plupart des pièces exposées sont du XVIII^{ème} siècle : des quantités de marteaux, de truelles, de haches, d'enclumes ... Un rabot a traversé les siècles depuis 1650.

Outre l'esthétique des vitrines et la diversité des objets, le plus remarquable est leur personnalisation qui rappelle l'attachement des bons ouvriers à leurs outils. Des photos jalonnent le parcours, ravivant le souvenir de ces hommes consciencieux et des métiers disparus.

Des chefs-d'œuvre longuement travaillés par les compagnons, des outils anciens harmonieusement mis en scène, voilà assurément « de la belle ouvrage ».

Colette Cordebar

PENSE-BÊTE POUR UN « BON RETOUR » DANS LA NATURE

Le retour partiel à la vie professionnelle et aux loisirs pour des millions de citoyens risque de provoquer la destruction involontaire d'animaux et de plantes sauvages qui ont investi certains espaces pendant le confinement. Avec 6 associations (LPO, SNPN, ASPAS, OPIE, Surfrider, SFEPM, Humanité et Biodiversité), France Nature Environnement recommande la plus grande vigilance. Afin d'éviter une hécatombe, nos organisations en appellent à la



« Au grand jour »,
blaireau pris sur le vif par Yohann Berry
<https://www.facebook.com/yohann.berry/>

responsabilité de chacun pour redoubler de précautions :

- Évitez au maximum de fréquenter les hauts de plage et les dunes de sable et soyez attentifs à la présence d'espèces que vous pourriez déranger. Respectez les dispositifs de protection mis en place pour les protéger.
- Restez sur les sentiers balisés en forêt, en montagne et sur le littoral, et tenez les chiens en laisse.
- Levez le pied au volant et demeurez vigilants quant à la présence d'animaux sur les routes.
- Laissez une partie de vos espaces verts s'ensauvager en retardant la tonte des pelouses et la taille des végétaux, en particulier les haies et les arbres qui abritent une grande biodiversité (les tailles de haies et l'élagage des arbres se pratiquent habituellement avant la montée de sève, c'est à dire en hiver, idéalement pendant les mois de novembre et décembre, et non en période de nidification et de pollinisation).
- En cas de découverte d'un animal sauvage blessé ou vulnérable, prenez conseil auprès de spécialistes afin de ne pas commettre d'erreur fatale en tentant d'intervenir.

Nos organisations espèrent désormais que la prise de conscience à l'égard de la nature se traduise par des changements de comportements concrets et durables. De retour dans les espaces qui nous ont été interdits pendant près de deux mois, gardons cette curiosité nouvelle : observons, imprégnons-nous des changements qui se sont opérés, des espèces qui, peut-être, auront pris possession des lieux en notre absence, et savourons les bienfaits de la nature à notre égard.

Source : communiqué de France Nature Environnement (FNE) : <https://www.fne.asso.fr/communiqués/déconfinement-sémerviller-tout-en-respectant-la-faune-et-la-flore-sauvages>

d'oisillons sont déposés chez les vétérinaires et les centres de sauvegarde alors que leur état ne nécessitait pas d'intervention. C'est notamment le cas des jeunes rapaces nocturnes comme la Chouette hulotte, le Hibou moyen-duc et la Chouette chevêche dont les jeunes quittent rapidement les nids sans savoir voler mais ne sont pas pour autant en difficulté. En effet, ces jeunes restent sous la surveillance des adultes qui leur assurent protection et nourriture. Bien souvent, il suffit de remettre ces jeunes en hauteur. C'est également le cas pour les turdidés, merles, grives, rougequeue... une intervention n'est pas toujours nécessaire. Pour ces derniers, des consignes peuvent être données par les soigneurs du centre de sauvegarde pour protéger ces jeunes des chats domestiques qui roderaient dans le secteur... mais un transfert vers un établissement n'est pas toujours une nécessité, au contraire, la manipulation, le transport et la captivité peuvent être parfois plus dommageables.

Les jeunes mammifères ne sont pas en reste. Ainsi, si on s'accorde à dire qu'il n'est pas normal de trouver un jeune hérisson en journée, la récupération de jeunes renardeaux, de faons, n'est pas nécessaire en dehors de blessures apparentes. Bien souvent, les parents ne sont pas loin et se sont juste éloignés pour éviter d'attirer l'attention d'éventuels prédateurs ou tout simplement pour se nourrir.

Source : fiche conseil «J'ai trouvé un animal» de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer aux deux sites susnommés : www.fne.asso.fr et www.lpo.fr

Vous retrouverez notamment des fiches conseils spécifiques sur le site de la LPO PACA : <https://paca.lpo.fr/soins-animaux/conseiller>

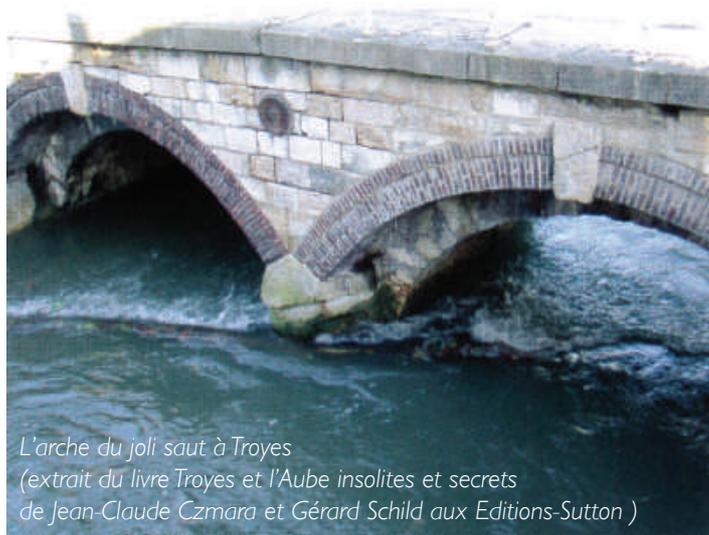
L'HISTOIRE DU NOM DES RUES DANS LA « TÊTE DU BOUCHON DE CHAMPAGNE »

Chaque année, l'association des Amis du Parc de la Forêt d'Orient organise une « balade » commentée dans les rues de la cité troyenne. La thématique de cette année 2020 était « l'histoire du nom des rues dans la tête du bouchon de Champagne ». Les 2 et 23 février, rendez-vous était donné place Charlemagne. 150 personnes ont participé à ces deux randonnées totalement similaires.

Relatons l'histoire de quelques rues, places emblématiques de ce parc patrimonial.

La place et le ru Charlemagne rappellent le souvenir de l'une des 54 tours de l'enceinte médiévale, la tour Charlemagne, qui était située à l'extrémité ouest de la place.

Le 17 septembre 1590, jour de la Saint Lambert, les royalistes avec à leur tête le capitaine Pyrolle entrent dans la ville par une brèche dans les remparts située près de la tour Charlemagne. Pour fêter cette prise de la ville, les soldats s'enivrèrent, se gavèrent d'andouillettes dans les tavernes de la ville, oubliant leur devoir de soldats. Ils furent surpris par les défenseurs de la ville et leur tentative de s'approprier la cité se termina par un échec cuisant. La tour Charlemagne prit comme nom la tour Saint Lambert et une statue du Saint fut placée dans une niche. Par la suite elle fut transformée en glacière, abandonnée en 1852 et démolie en 1857. Le pont Charlemagne s'appela les « arches du joli saut », du « saut périlleux », c'était avec les arches du « noyer aux enfants » ses voisines, deux des nombreuses « portes d'eau » des remparts. Ces deux ponts sont les seuls vestiges de l'enceinte fortifiée de Troyes.



L'arche du joli saut à Troyes
(extrait du livre *Troyes et l'Aube insolites et secrets*
de Jean-Claude Czmarra et Gérard Schild aux Editions-Sutton)

La rue de la Planche Clément fut autrefois dénommée la rue des Huches, rue des Huches de Jaillard et ru des buttes. Le ru de la Planche Clément, l'un des nombreux bras de la Seine dans la cité historique coulait en son milieu.

Les huches étaient des sortes de nasses où l'on entreposait les poissons pêchés avant de les consommer. Quant au nom de buttes, elles rappelaient les buttes sur lesquelles s'entraînaient les arquebusiers à tirer sur des cibles. Ces arquebusiers logeaient dans l'Hôtel de l'Arquebuse, proche.

A l'extrémité de cette rue se trouvait l'une des portes de la ville appelée porte de la Planche Clément, porte du Prê-l'évêque ou porte de Chappes. Elle est mentionnée en 1191 et fut supprimée en 1512 suite à l'élargissement des fossés.

Comme tous les rus, le ru de la Planche Clément franchissait les remparts par une porte d'eau appelée pont de la Planche Clément ou pont du Grand anneau. Son dernier nom fut le pont Sainte Catherine, détruit par les Allemands en 1944 pour retarder l'avancée américaine !!!!

L'une des plus grandes catastrophes patrimoniales que connut la cité historique lors de la Révolution Française qui détruisit à cet emplacement la collégiale Saint Etienne et le Palais des Comtes de Champagne, premier palais de France prévu pour un usage résidentiel uniquement. Nous étions au XII^{ème} siècle, grande époque des châteaux forts.

Le palais des comtes se situait dans la partie septentrionale du bassin de la préfecture tandis que la collégiale Saint Etienne perpendiculaire et accolée à ce dernier s'élevait à l'endroit où se trouve maintenant la place du Préau.



La Collégiale-Saint-Etienne à Troyes
(extrait du livre *Les églises de Troyes, cathédrales, collégiales et églises paroissiales, Champagne-Ardenne,*
collection *l'Inventaire*, éditions *Lieux Dits*)

La collégiale Saint Etienne, chapelle du palais, partageait cette place en deux parties, au nord la place Saint Etienne, au sud le préau du cloître Saint Etienne et plus au sud-ouest le préau aux duels. Ce dernier était un terrain vague où avaient lieu les combats judiciaires en présence du comte.

En 1793, la place et l'ancienne rue de « la cave percée » furent appelées place et rue de la Concorde. En 1796, agrandie, suite à la destruction de la collégiale, elle prit le nom de place du Préau puis place Napoléon sous le 1^{er} empire avant de retrouver son nom.

La rue de la grande courtine et la rue de la petite courtine (courtine : murs des remparts entre deux tours ou deux bastions voisins) doivent leur nom à la présence des remparts de la ville du XII^{ème} siècle. Les rus de la Planche Clément, de Jaillard et du ru aux cailles n'étaient autres que les fossés de ces remparts. Il faudra attendre le règne de Thibaut IV de Champagne et l'année 1230 pour qu'une nouvelle extension de la ville lui donne la forme du « bouchon de champagne ».

La place de la Tour fut appelée ainsi le 12 août 1851 en souvenir de l'emplacement de l'ancien château des Comtes de Champagne qui avait une forme circulaire (à ne pas confondre avec le palais des comtes de Champagne). Il servit de prison, de magasin à poudre, d'arsenal, fut le témoin des massacres de la Saint Barthélémy troyenne. Son dernier vestige, une porte, fut détruit en 1832.

Longeant le canal de Nervaux, passant devant le Prieuré Saint Quentin, après un parcours de 5 km environ, les participants retrouvent la place Charlemagne où un « bon vin chaud » offert par les bénévoles de l'association les attendait.

Gérard Schild

VISITE DE LA SCIERIE MONNIOT

Le 30 octobre 2019, dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire, le Parc organisait une visite de la scierie Monniot à Brienne-le-Château. Des représentants de l'Association faisaient partie des invités ainsi que des maires et des propriétaires forestiers.



Messieurs Monniot père et fils nous ont fait une présentation de la scierie et de son activité : elle a été fondée en 1965 et reste une entreprise familiale employant 30 salariés sur une superficie de 10 hectares. Elle possède une capacité de sciage de 60 m³ par jour. Thierry Tournebize, directeur-adjoint du Parc, précise que cette scierie est la seule encore en activité sur le territoire du PNRFO et aborde, évidemment, le problème des bois vendus et exportés vers l'Asie ! Monsieur Monniot, bien-sûr, désapprouve cette pratique : «Elle prive les entreprises nationales de la matière première dont elles ont besoin alors qu'elles ont les moyens de la transformer. C'est affligeant de constater que la valeur ajoutée se fait à l'extérieur de nos frontières alors que nos forêts font partie du patrimoine national et ont fait l'objet d'attention de la collectivité pour produire les beaux sujets que l'on connaît dans le but de faire vivre une filière de transformation». Monsieur Monniot revendique le caractère artisanal de son entreprise qui privilégie le *Haut-de-gamme*.

Mais comment fait-on du bois Haut-de-gamme ? La réponse à cette question nous est apparue au fur-et-à-mesure de la visite. Tout d'abord par le choix d'une matière première noble : le chêne. Agé en moyenne de 80 ans, chaque arbre issu de forêts labélisées PEFC de Champagne et de Bourgogne subit, sur pied,

un véritable casting afin d'être sélectionné. Il est ensuite coupé en lune descendante alors qu'il est en repos végétatif hors sève ; ce qui aidera le séchage. Les troncs sont stockés en scierie, sous arrosage pour éviter les attaques d'insectes et de champignons ; cette aspersion est réalisée en circuit fermé afin d'économiser l'eau.

Les grumes sont ensuite coupées et triées en billons qui rejoindront les différents ateliers pour y être transformés en planches, pièces de charpente, traverses et pièces équarries.

Ces pièces, empilées et séparées par des tasseaux, rejoignent les séchoirs d'une contenance de 700 m³ où des ventilateurs assurent la circulation d'un air chaud destiné à faire passer le taux d'humidité des plots de 30% à 10%. L'hygrométrie et la chaleur sont contrôlées et adaptées en permanence. La chaleur qui ne doit pas dépasser 60°, sous peine de faire blanchir le bois, est produite par une chaudière alimentée, en auto-suffisance, par les sous-produits (sciure et écorce) ; elle peut développer 1600 kWh. Les surplus de sciure et d'écorce broyés et mélangés sont utilisés par des viticulteurs pour pailler les vignes.

Dans chaque atelier, les pièces sont appréciées selon leurs défauts ou leur qualité. Ainsi, la production de merrains, destinés à la tonnellerie, utilise des pièces sans nœuds découpées par une scie très précise et très fine donnant au bois un aspect raboté. La tonnellerie constitue un débouché intéressant.

Entre le moment où les troncs arrivent à la scierie, et le moment où ils en sortent en produit fini, il s'écoule environ 1 an. Avant chaque expédition, les pièces sont mesurées une par une avec un grand mètre de couturière pour connaître le cubage exact de l'envoi. L'exportation représente 75% des ventes.

Tous les ouvriers font preuve de gestes précis et rigoureux. Ils sont équipés d'oreillettes anti-bruit et communiquent entre eux par signes d'un bout à l'autre de la chaîne. On retrouve partout la recherche de la perfection y compris dans la propreté du site et des ateliers.

J'ai bien compris, durant notre visite, comment on pouvait faire du Haut-de-gamme : en utilisant du haut-de-gamme tout au long de la chaîne, qu'il s'agisse du bois, des outils, des équipements, des ouvriers, de la sécurité...

Un grand merci au Parc, qui a permis de faire se rencontrer des personnes intéressées par la forêt, bien que les raisons soient différentes : touristiques, économiques ou écologiques... Désormais, lors de mes balades, je ne regarderai plus les arbres de la même façon !

Guy Labille



2^{EME} LANCEMENT DE NOTRE PROGRAMME

Le 11 janvier dans la salle polyvalente de Vendevre-sur-Barse, Les Amis du Parc avaient lancé une invitation pour découvrir le programme de leurs activités 2020. Au préalable, une cinquantaine de personnes, à l'écoute de notre guide bénévole, a emprunté le circuit de découverte urbaine avec ses sites et sujets qui ont marqué l'histoire du bourg. Puis réunis dans la salle des fêtes, tous ont admiré les réalisations des peintres : M. et M^{me} Goddefroy, M^{mes} Pescarolo et Lemoine, M^{mes} Bureau et Ortelli, administratrices de l'Association, et des artistes : M. Rossetto travaillant le verre

et M. Bitte le bois. Après les discours de M. Rota, maire du village et des élus, nous avons reçu avec plaisir quelques acteurs de la vie culturelle et associative de Vendevre. La Maison pour Tous et les jeunes de la Brigade de Propreté nous ont présenté sous forme de saynètes, les activités citoyennes de sensibilisation à la propreté urbaine. La projection de leur conte « écologique » a remporté un franc succès. Ce moment de convivialité s'est poursuivi autour du verre de l'amitié.

Alain Chenet

LASSICOURT, POINT DE DEPART DES RANDONNEES 2020

Le 25 janvier, 40 randonneurs environ se sont mis en route pour une première marche d'une dizaine de kilomètres, préparée par notre ami André.

Lassicourt, village de 65 habitants, est situé entre Brienne le Château et Chavanges, dépendant de la communauté de communes des lacs de Champagne.

Un projet d'installation de champ photovoltaïque a été proposé voici trois ans, aujourd'hui mis en place par la société Valorem (33 – Bègles), cette technologie transforme la chaleur du soleil en énergie électrique, le but de la promenade : découvrir cette réalisation.

A Lassicourt, 39000 panneaux sont installés et couvrent un champ d'une trentaine d'hectares. C'est le plus grand parc photovoltaïque

au sol installé à ce jour par la société Valorem. Sa capacité de production est à terme de 220000 mégawatts/heure, ce qui permettrait d'assurer en électricité la moitié de la ville de Troyes. Ce projet s'est voulu aussi solidaire en embauchant des salariés en contrats d'insertion.

D'un coût de 15 millions d'euros, le financement a été pris en charge en partie par le département de l'Aube et la SEM énergie (Société d'Economie Mixte) 1,5 million étant issu d'un financement participatif de particuliers, à titre d'actions.

Les marcheurs ainsi informés et davantage érudits, ont rejoint la place de Lassicourt pour le pot de l'amitié et échanger sur cette intéressante découverte.

Bernard Mathieu

Le 26 février, la Ligue de l'Enseignement a animé une action de protection des amphibiens sur « la route des salamandres ». Les enfants racontent :

LES GRENOUILLES SONT MISES DANS UN SEAU ET EMMENÉES DANS UN LAC POUR PONDRE
MATHILDE COLLARD GANS



Des bâches sont installées pour que les grenouilles ne traversent pas la route. Après avoir fait traverser les grenouilles, nous les avons relâché dans la forêt.
Dimitri Collard Gans



« J'ai appris, au sauvetage de grenouilles, tritons, salamandres et crapauds, que les grenouilles respirent à la fois par les narines et par la peau et que les tritons nageaient en remuant la queue. »
Goel, 11 ans 1/2, 51 (Marne)

« J'ai beaucoup aimé le sauvetage des grenouilles car je ne savais pas que les femelles étaient plus grosses que les mâles et je ne savais pas que leurs œufs étaient un peu tout gélatineux. »

Morgane, 7 ans, 51 (Marne)

Nicole n'est plus...

Petite femme, souriante, dynamique, Nicole n'a pu résister à une longue et terrible maladie (3ème rechute en 38 ans) et malgré tout son courage, nous a quittés le 5 juin 2020.

Enseignante à l'Education Nationale (1968) puis, enseignante spécialisée pour enfants déficients ou inadaptés après une formation en alternance de 1968 à 2005.

Tout au long de sa carrière, elle a fréquenté de nombreux établissements scolaires et spécialisés et a côtoyé beaucoup de collègues. Elle a fait partie du bureau de la MGEN et de ses différentes sections sociales. En fin de carrière, elle occupait un poste de Rééducatrice Psycho-Pédagogue au Centre Médico-Psycho-Pédagogique de l'Aube toujours pour les enfants en difficulté.



Nicole Orтели et son mari Dany lors d'un atelier « presse de jus de pommes » animé par l'association dans les écoles du Parc



Représentation d'un lavoir par Nicole Orтели

2005 c'est la retraite.

Très agile de ses mains (cuisine, couture, calligraphie, peinture sur soie, encadrement décoratif ...) et très créative, pendant de nombreuses années, Nicole a fréquenté l'école des Beaux-Arts de Troyes. Elle a participé à plusieurs expositions de peintures dans toute la région. A Saint Lyé, elle était présidente « d'Art Melda », club de peinture de sa commune de résidence.

Les voyages étaient aussi une passion et source d'inspiration pour ces œuvres.

Amoureuse de la nature, Nicole avait rejoint les « Amis du Parc ». En tant qu'administratrice et membre du Bureau, elle participait à plusieurs commissions (randonnées et scolaires). Organisatrice et marcheuse on la croisait sur les chemins de randonnée et tout sourire s'activait au final à préparer et partager le pot de l'amitié. Cheville ouvrière de l'association, nous regrettons Nicole, artiste au service du bien-être des enfants.

Salut l'Artiste

Bernard Dimey disait qu' « il est des départs qui laissent triste », celui de Jacky Depoix ce 22 mai est de ceux-là. Terrassé en quelques semaines par une maladie foudroyante, Jacky nous a quittés brutalement. Dans cette période trouble et angoissante de pandémie, nous n'avons pu ni l'accompagner dans sa souffrance ni lui rendre le dernier hommage qu'il méritait.

Sa silhouette nous était familière, à nous les Amis du Parc à qui il a si souvent rendu visite et si souvent apporté son concours. C'était un passeur et un pédagogue remarquable, et c'était plaisir pour lui de transmettre ce qu'il nommait ses 'modestes connaissances'.

Il aimait entre autre ce qui est l'ADN de notre territoire, cette terre qu'il nommait 'les argiles' et qu'il maîtrisait si bien. En 2017, il nous avait guidé avec son complice et ami de toujours, Rodolphe Touch, sur les traces de l'argile, fait découvrir la tuilerie Royer, les pans de bois, les terriers. En 2018, toujours avec Rodolphe ils



Figure imaginaire sculptée par Jacky Depoix



avaient animé une journée de reconstitution de carreaux de terre anciens à Géraudot. Une bien belle journée sur fond de fête de la pomme. Le projet pédagogique de 2020 devra se poursuivre sans lui.

En 2015, il avait redynamisé l'association Identité Terre avec Edith Royer et Rodolphe. En 'partenariat croisé', selon son expression favorite, il avait participé régulièrement à Vendevre et à la Maison du Parc en 2016 aux expositions « De la Terre au Paradis ». En 2018, il avait accepté la vice-présidence de l'association ArTho où il était encore, jusqu'à ce confinement covid-19, particulièrement actif. Il ne serait pas possible de citer toutes ses interventions sans en oublier...

Nous pensons à sa famille et à ses amis dans ces tristes circonstances.

Nous n'oublierons pas cet Ami du Patrimoine C'était mon ami.

Alain Chenet

Randonnées

Samedi 25 juillet 2020

Randonnée au départ
du hameau de Champigny (Laubressel)

RDV à partir de 13h45 pour un départ à 14h00 devant l'arrêt
de bus du hameau de Champigny. *Sortie gratuite pour tous.*

Samedi 15 août 2020

Randonnée « l'eau sous toutes ses formes »

RDV à partir de 9h15 pour un départ à 9h30
devant la salle polyvalente de Lesmont.

*Sortie gratuite pour tous. Prévoir un pique-nique tiré du sac.
Apéritif offert (ne pas oublier son gobelet !)*

Dimanche 27 septembre 2020

SUR INSCRIPTION

Randonnée et pique-nique gourmand
en partenariat avec le PNRFO

Parcours de 14 km.

RDV à partir de 9h00 à la salle polyvalente de Villemoyenne

Tarifs de participation disponibles à compter de la mi-août.

Samedi 3 octobre 2020

Randonnée « le Chemin du vigneron »

RDV à partir de 13h45 pour un départ à 14h00
dans la rue principale de Celles-sur-Ource.

3€ pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents

Samedi 24 octobre 2020

Randonnée « Val d'Auzon, les 3 villages »

RDV à partir de 13h45 pour un départ à 14h00
devant la salle polyvalente d'Auzon-les-Marais.

3€ pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents

Samedi 14 novembre 2020

Randonnée « Bois de Beaulieu
et prise d'eau du Lac Amance »

RDV à partir de 13h15 pour un départ à 13h30
devant la mairie de Juvanzé.

3€ pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents

Sorties nature

SUR INSCRIPTION - 3€ pour les non adhérents
et gratuit pour les adhérents

Samedi 10 octobre 2020

Sortie nature « découverte sensorielle de la forêt en
automne » avec La Ligue de l'Enseignement de l'Aube

RDV à 14h30 à la Fontaine Colette

(entre Mesnil-Saint-Père et la Maison du Parc)

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC :
JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2020

Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Adresse :

Code postal : Localité :

Téléphone : E-mail :

- Adhésion individuelle + Escarboucle : 22 € Adhésion famille + Escarboucle : 30 €
 Abonnement Escarboucle seul : 15 € Membre bienfaiteur + Escarboucle : au-delà

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ADHÉSIONS FAMILLES

Noms et prénoms des autres membres de la famille :

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : www.amis-parc-foret-orient.fr

Journées ou après-midi découverte

SUR INSCRIPTION

Samedi 8 août 2020

Journée découverte « Mussy-sur-Seine et Bar-sur-Seine »

RDV à 7h30 sur le parking de l'église à Thennelières

(voyage en autocar : il vous sera demandé de porter un masque dans le car).

Tarifs : 25 euros pour les adhérents / 29 euros pour les non
adhérents (repas en sus : pique-nique tiré du sac ou menu
complet au restaurant à 25 euros).

Samedi 29 août 2020

Balade commentée « parcours historique dans le bourg
de Piney » avec l'association Culture Rurale et Savoirs
Partagés en Forêt d'Orient (CRESPEFO)

RDV à partir de 14h45 sur la place des Anciens Combattants
à Piney pour un départ à 15h00.

3 euros de participation pour les non adhérents.

Samedi 5 septembre 2020

Journée découverte « Voyage aux confins
de la Champagne et de la Bourgogne :

le village d'Ervy-le-Châtel et ses environs »

RDV à 8h45 sur le parking de l'église à Thennelières

(voyage en autocar : il vous sera demandé de porter un masque dans le car).

Tarifs : 25 euros pour les adhérents / 29 euros pour les non
adhérents (repas en sus : pique-nique tiré du sac ou menu
complet au restaurant à 20 euros)

Animations culturelles

Attention : les après-midis théâtraux prévus
les 18 octobre et 15 novembre sont annulés

Samedi 12 septembre 2020

Conférence « l'abeille, sentinelle de la vie » par Jean-Paul
Bellefleur et Jean-Pierre Diligent

Début de la conférence à 15h00,

RDV à la salle polyvalente de Mesnil-Sellières.

SUR INSCRIPTION

Samedi 19 septembre 2020

Conférence « le chat sauvage, les yeux dans les yeux »
par Fabrice Cahez

Début de la conférence à 17h00,

RDV à la salle polyvalente de Dienville.

SUR INSCRIPTION – entrée libre

Samedi 17 octobre 2020

Atelier « fabriquer ses propres produits cosmétiques »
avec l'association Les Pa Pié Nu

RDV à 14h30 à la salle polyvalente de Dosches

SUR INSCRIPTION – tarif unique : 10 euros.

L'ESCARBOUCLE.

Périodique édité par l'Association des Amis du

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Ghislaine Simonnot

Comité de rédaction : Y. Peuch, E. Bureau,

MP Framery, MF Barret, G. Labille, G. Schild,

K. Lardaux.

Crédit photographique : Association des Amis du

Parc et PNRFO

Juillet 2020 - ISSN 0999-4998

Mise en page et impression : Imprimerie PATON

(Saint André les Vergers - 03 25 78 34 49)

Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles
est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005 - Marque
déposée.

